

États financiers intermédiaires

30 juin 2026

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de la situation financière (non-audité)

	Au 31 juin 2026 \$	Au 31 décembre 2025 \$
Actif		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	168 932 422	167 743 083
Contrats de change à terme à la juste valeur	—	149 442
Trésorerie	138 194	80 210
Montants à recevoir du gestionnaire	note 6 131 520	216 412
Souscriptions à recevoir	—	8
Intérêts à recevoir	258 191	250 404
Dividendes à recevoir	138 769	113 565
Autres montants à recevoir	2	—
Total de l'actif	169 599 098	168 553 124
Passif		
Passifs courants		
Contrats de change à terme à la juste valeur	290 685	240
Achats de placements à payer	194 000	—
Frais de gestion à payer	note 6 42 761	42 719
Charges à payer	note 6 5 569	47 053
Total du passif	533 015	90 012
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	169 066 083	168 463 112
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A2	3 728	3 621
Catégorie O	169 062 355	168 459 491
	169 066 083	168 463 112
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie	note 4	
Catégorie A2	492	484
Catégorie O	9 811 480	10 193 555
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie		
Catégorie A2	7,58	7,48
Catégorie O	17,23	16,53

Signé pour le compte de
Corporation Fiera Capital, Gestionnaire du Fonds



Lucas Pontillo
Directeur exécutif, chef de la direction financière mondiale
et chef de la stratégie corporative



Marcus Barrett
Vice-président principal, chef mondial des opérations

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États du résultat global

(non-audité)

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin

	2026 \$	2025 \$
Revenus		
Intérêts à distribuer	746 299	905 882
Dividendes	1 060 717	1 399 343
Gain (perte) net réalisé sur les devises	(44 589)	18 734
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises	48 555	(9 807)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les placements	5 989 501	5 833 834
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	(434 417)	1 823 655
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(64 771)	6 263 516
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme	(439 887)	346 823
Total des revenus (pertes)	6 861 408	16 581 980
Charges		
Frais de gestion	note 5 note 6 41	451 455
Droits de garde	145 088	110 279
Honoraires d'audit	8 794	18 395
Frais juridiques	4 191	6 015
Frais de communication aux porteurs de parts	43 381	14 291
Frais de comptabilité de fonds	note 6 5 385	9 370
Honoraires du fiduciaire	39	7 005
Frais du comité d'examen indépendant	77	13 885
Autres charges	7	—
Charge d'intérêts	35	151
Retenues d'impôts	17 750	29 896
Coûts de transactions	14 014	3 667
Taxe de vente harmonisée	(48 561)	69 552
Frais d'administration	26 567	22 929
Total des charges	216 808	756 890
Revenu net de placement avant abandons et absorptions	6 644 600	15 825 090
Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire	note 6 225 371	168 625
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 869 971	15 993 715
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A0	—	93 508
Catégorie A2	107	2 108 142
Catégorie A3	—	17 785
Catégorie A5	—	635 371
Catégorie F0	—	10 560
Catégorie F2	—	142 393
Catégorie F5	—	27 239
Catégorie O	6 869 864	12 958 717
	6 869 971	15 993 715
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période par classe		
Catégorie A0	—	92 701
Catégorie A2	488	3 998 001
Catégorie A3	—	22 129
Catégorie A5	—	1 024 478
Catégorie F0	—	8 519
Catégorie F2	—	197 586
Catégorie F5	—	33 698
Catégorie O	10 034 394	9 515 067
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie		
Catégorie A0	—	1,01
Catégorie A2	0,22	0,53
Catégorie A3	—	0,80
Catégorie A5	—	0,62
Catégorie F0	—	1,24
Catégorie F2	—	0,72
Catégorie F5	—	0,81
Catégorie O	0,68	1,36

Les catégories A0, A3, A5, F0, F2 et F5 ont été fermées le 28 novembre 2025.

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

(non-audité)

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin

	2026	2025	2026	2025
	\$	Catégorie A0 \$	\$	Catégorie A2 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	—	1 480 210	3 621	35 484 243
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	93 508	107	2 108 142
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	—	—	—	187 344
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	—	—	58	407 368
Rachat de parts rachetables	—	(58 501)	—	(5 051 891)
	—	(58 501)	58	(4 457 179)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	—	—	58	476 922
	—	—	58	476 922
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	35 007	107	(2 825 959)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	—	1 515 217	3 728	32 658 284
	2026	2025	2026	2025
	\$	Catégorie A3 \$	\$	Catégorie A5 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	—	271 174	—	10 277 631
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	17 785	—	635 371
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	—	—	—	32 494
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	—	1 311	—	161 275
Rachat de parts rachetables	—	—	—	(944 595)
	—	1 311	—	(750 826)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	—	3 982	—	305 973
	—	3 982	—	305 973
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	15 114	—	(421 428)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	—	286 288	—	9 856 203
	2026	2025	2026	2025
	\$	Catégorie F0 \$	\$	Catégorie F2 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	—	151 644	—	2 004 868
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	10 560	—	142 393
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	—	438	—	26 320
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	—	—	—	15 431
Rachat de parts rachetables	—	(12 082)	—	(120 862)
	—	(11 644)	—	(79 111)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	—	—	—	23 680
	—	—	—	23 680
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	(1 084)	—	39 602
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	—	150 560	—	2 044 470

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite) (non-audité)

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin

	2026	2025	2026	2025
	\$	Catégorie F5 \$	\$	Catégorie O \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	—	365 439	168 459 491	167 534 665
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	27 239	6 869 864	12 958 717
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	—	41 783	1 038 150	1 456 506
Rachat de parts rachetables	—	(7 749)	(7 305 150)	(7 453 999)
	—	43 683	(6 267 000)	(5 997 493)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	—	10 183	—	—
	—	10 183	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	60 739	602 864	6 961 224
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	—	426 178	169 062 355	174 495 889
			2026	2025
			\$	Total \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période			168 463 112	217 569 874
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			6 869 971	15 993 715
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables			1 038 150	1 744 885
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables			58	595 034
Rachat de parts rachetables			(7 305 150)	(13 649 679)
			(6 266 942)	(11 309 760)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement			58	820 740
			58	820 740
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			602 971	3 863 215
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période			169 066 083	221 433 089

Les catégories A0, A3, A5, F0, F2 et F5 ont été fermées le 28 novembre 2025.

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Tableaux des flux de trésorerie

(non-audité)

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin

	2026 \$	2025 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 869 971	15 993 715
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les devises	(48 555)	9 807
Perte (gain) net réalisé sur les placements	(5 989 501)	(5 833 834)
Perte (gain) net réalisé sur les contrats de change à terme	434 417	(1 823 655)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	64 771	(6 263 516)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change à terme	439 887	(346 823)
Achats de placements	(47 227 438)	(35 925 181)
Produit obtenu à la vente et à l'échéance de placements	51 722 412	46 590 006
Montants à recevoir du gestionnaire	84 892	(4 729)
Intérêts à recevoir	(7 787)	27 791
Dividendes à recevoir	(25 204)	(17 014)
Autres montants à recevoir	(2)	10 926
Frais de gestion à payer	42	63 743
Charges à payer	(41 484)	(32 145)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	6 276 421	12 449 091
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	—	(225 706)
Produit de l'émission de parts rachetables	1 038 158	1 744 885
Rachat de parts rachetables	(7 305 150)	(13 735 322)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(6 266 992)	(12 216 143)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises	48 555	(9 807)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	57 984	223 141
Trésorerie (Dette bancaire) à l'ouverture de la période	80 210	(114 671)
Trésorerie (Dette bancaire) à la clôture de la période	138 194	108 470
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	738 512	933 673
Intérêts payés	35	151
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	1 017 763	1 352 433

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille

(non audité)

Au 30 juin 2026

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Titres du marché monétaire						
Titres du marché monétaire canadiens						
Bons du Trésor canadiens						
Bons du Trésor canadien	23 septembre 2026	2,287 %	1 290 000	1 281 527	1 281 527	
Bons du Trésor canadien	21 octobre 2026	2,341 %	225 000	222 998	222 998	
Total des titres du marché monétaire canadiens				1 504 525	1 504 525	0,9
Total des titres du marché monétaire				1 504 525	1 504 525	0,9
Obligations et débentures						
Obligations et débentures canadiennes						
Fédérales						
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} juin 2028	2,000 %	555 000	546 142	547 453	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} juin 2035	3,250 %	1 150 000	1 145 997	1 145 358	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} décembre 2035	3,250 %	1 536 000	1 527 831	1 524 740	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} décembre 2055	2,750 %	2 395 000	2 070 658	1 960 100	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} décembre 2057	3,500 %	540 000	505 092	512 881	
				5 795 720	5 690 532	3,4
Provinciales						
Province de l'Alberta	1 ^{er} juin 2050	3,100 %	600 000	691 620	475 178	
Province de la Colombie-Britannique	18 décembre 2055	4,450 %	808 000	792 398	791 256	
Province du Manitoba	5 septembre 2048	3,400 %	372 000	436 356	310 123	
Province de l'Ontario	2 décembre 2055	4,600 %	415 000	428 475	421 755	
				2 348 849	1 998 312	1,2
Sociétés						
407 International Inc.	3 octobre 2035	4,110 %	200 000	200 982	200 166	
AltaGas Ltd.	14 mars 2054	5,597 %	544 000	544 000	569 286	
Immobilier canadien de base, SEC	2 mars 2027	3,299 %	400 000	400 000	400 522	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	28 juillet 2084	6,987 %	330 000	339 900	348 030	
Capital Power Corp.	25 janvier 2034	5,973 %	585 000	584 930	643 569	
Chip Mortgage Trust	1 ^{er} février 2031	3,872 %	1 200 000	1 200 000	1 202 003	
Chip Mortgage Trust	28 août 2031	4,066 %	100 000	100 000	100 812	
Coastal Gaslink Pipeline, LP	30 septembre 2037	4,418 %	371 000	370 989	372 002	
Coastal Gaslink Pipeline, LP	30 juin 2039	5,538 %	400 000	399 984	438 351	
Services financiers Co-operators limitée	13 mai 2030	3,327 %	400 000	374 890	392 967	
Fonds de placement immobilier Crombie	6 juillet 2033	4,518 %	194 000	194 000	195 318	
Enbridge Inc.	26 février 2036	4,350 %	95 000	94 985	94 236	
ENMAX Corp.	6 juin 2030	3,771 %	300 000	300 000	300 979	
ENMAX Corp.	9 octobre 2034	4,695 %	365 000	365 000	375 370	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	24 janvier 2035	4,264 %	130 000	130 806	131 995	
First National Financial Corp.	23 octobre 2030	4,891 %	400 000	400 000	407 647	
FortisBC Energy Inc.	2 octobre 2037	6,000 %	670 000	906 731	752 379	
Hydro One Inc.	25 juin 2049	3,630 %	100 000	81 665	83 723	
iA Société financière inc	20 juin 2033	5,685 %	395 000	395 000	412 020	
iA Société financière inc	26 mai 2036	4,158 %	450 000	450 000	454 109	
The Independent Order of Foresters	15 octobre 2035	2,885 %	435 000	435 000	414 418	
Liberty Utilities Canada, LP	14 février 2050	3,315 %	305 000	305 000	228 148	
Les Compagnies Loblaw limitée	13 septembre 2052	5,336 %	600 000	649 806	631 956	
MCAP Commercial, LP	4 mars 2030	4,816 %	400 000	400 000	406 946	
Metro Inc/CN	7 février 2033	4,657 %	575 000	575 000	598 352	
Terminaux Montréal Gateway Société en commandite	31 décembre 2035	4,994 %	300 000	300 000	302 901	
Pembina Pipeline Corp.	12 janvier 2054	5,670 %	564 000	563 594	594 931	
Projet REM, s.e.c.	22 juin 2036	4,151 %	253 000	253 000	254 709	
Reliance, LP	18 avril 2033	4,149 %	640 000	639 968	636 415	
Rogers Communications Inc.	9 novembre 2039	6,750 %	350 000	419 482	408 858	
Sienna Senior Living Inc.	17 octobre 2029	4,436 %	190 000	190 000	194 240	

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

(non audité)

Au 30 juin 2026

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Sociétés (suite)						
Financière Sun Life inc.	3 décembre 2040	4,560 %	150 000	149 892	151 165	
TELUS Corp.	8 septembre 2033	5,750 %	400 000	399 128	436 698	
Groupe TMX Limitée	18 février 2032	4,836 %	200 000	206 790	210 474	
Banque Toronto-Dominion	31 janvier 2085	5,909 %	500 000	498 000	508 366	
TransCanada PipeLines Ltd.	20 février 2035	4,575 %	400 000	412 132	407 941	
				14 230 654	14 262 002	8,4
Total des obligations et débentures canadiennes				22 375 223	21 950 846	13,0
Obligations et débentures américaines						
Sociétés						
Amazon.com Inc.	12 juin 2036	4,350 %	227 000	226 544	229 020	
AT&T Inc.	12 mars 2036	4,500 %	600 000	597 966	600 813	
Citigroup Inc.	3 juin 2035	4,550 %	415 000	415 000	422 413	
GA Global Funding Trust	22 juillet 2033	4,858 %	413 000	413 000	418 212	
Pacific Life Global Funding II	24 janvier 2033	3,920 %	200 000	200 000	199 302	
Prologis, LP	15 février 2032	3,600 %	200 000	199 404	196 718	
Total des obligations et débentures américaines				2 051 914	2 066 478	1,2
Obligations et débentures étrangères						
France						
BPCE SA	15 avril 2036	4,680 %	200 000	200 000	202 338	
Total des obligations et débentures étrangères				200 000	202 338	0,1
Total des obligations et débentures				24 627 137	24 219 662	14,3
Actions						
Actions ordinaires						
Actions ordinaires canadiennes						
Services de communication						
Québecor inc			95 607	3 980 075	6 471 638	3,8
Biens de consommation discrétionnaire						
Dollarama Inc.			17 156	959 438	3 218 809	
Restaurant Brands International Inc.			57 337	5 496 497	5 898 257	
				6 455 935	9 117 066	5,4
Biens de consommation de base						
Alimentation Couche-Tard, inc.			49 065	4 088 398	4 435 476	
Empire Co. Ltd.			76 100	3 542 234	3 779 887	
Les Compagnies Loblaw limitée			73 647	1 782 423	4 738 448	
Metro inc.			59 265	3 398 274	5 374 150	
				12 811 329	18 327 961	10,8
Énergie						
Suncor Énergie inc.			29 700	2 726 843	2 266 110	1,3
Services financiers						
Banque de Montréal			26 147	2 566 669	6 554 268	
Intact Corporation financière			20 317	2 903 401	5 946 989	
Banque Nationale du Canada			33 385	2 626 300	7 475 235	
Banque Royale du Canada			33 198	3 336 768	9 749 589	
Groupe TMX Limitée			77 652	1 931 093	3 605 382	
Banque Toronto-Dominion			14 700	2 148 877	2 534 868	
				15 513 108	35 866 331	21,2

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

(non audité)

Au 30 juin 2026

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Produits industriels						
CAE Inc.			36 200	1 275 684	1 285 462	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada			41 120	4 754 587	6 959 560	
Canadian Pacific Kansas City Ltd.			49 691	3 378 419	6 110 005	
RB Global, Inc.			34 542	4 686 462	5 703 230	
Thomson Reuters Corp.			17 727	1 530 257	2 053 496	
Toromont Industries Ltd.			26 329	1 710 620	6 140 449	
Waste Connections Inc.			20 481	2 962 975	4 841 504	
				20 299 004	33 093 706	19,6
Technologies de l'information						
CGI Inc.			49 166	5 417 394	4 507 047	
Constellation Software Inc.			1 646	2 250 074	4 394 820	
Descartes Systems Group Inc.			5 581	772 903	548 222	
				8 440 371	9 450 089	5,6
Matières premières						
CCL Industries Inc.			42 398	2 622 662	3 920 543	2,3
Total des actions ordinaires canadiennes				72 849 327	118 513 444	70,0
Actions ordinaires américaines						
Biens de consommation discrétionnaire						
McDonald's Corp.			4 210	1 089 429	1 614 535	
TJX Cos Inc.			15 403	1 004 559	3 310 711	
				2 093 988	4 925 246	2,9
Biens de consommation de base						
Costco Wholesale Corp.			2 389	792 413	3 170 657	1,9
Services financiers						
FactSet Research Systems Inc.			2 067	768 016	674 719	0,4
Technologies de l'information						
Microsoft Corp.			6 739	4 473 803	3 566 407	
Visa Inc.			8 570	2 739 073	4 171 499	
				7 212 876	7 737 906	4,6
Total des actions ordinaires américaines				10 867 293	16 508 528	9,8
Total des actions ordinaires				83 716 620	135 021 972	79,8
Bons de souscription						
Bons de souscription canadiens						
Technologies de l'information						
Constellation Software Inc.			3 501	—	—	—
Total des bons de souscription canadiens				—	—	—
Total des bons de souscription				—	—	—
Total des actions				83 716 620	135 021 972	79,8
Titres adossés à des crédits mobiliers						
Eagle Credit Card Trust	17 juin 2028	5,134 %	120 000	120 000	124 158	
Eagle Credit Card Trust	17 juin 2029	5,866 %	1 000 000	1 000 000	1 045 834	
Eagle Credit Card Trust	17 juin 2029	7,116 %	500 000	500 000	523 902	
Eagle Credit Card Trust	17 juin 2030	6,069 %	350 000	350 000	357 599	
Ford Auto Securitization Trust II	15 décembre 2030	4,243 %	630 000	630 000	633 830	
Fortified Trust	23 octobre 2026	2,464 %	706 000	706 000	703 127	
Glacier Credit Card Trust	20 septembre 2028	6,881 %	1 630 000	1 630 000	1 721 231	

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

(non audité)

Au 30 juin 2026

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Titres adossés à des crédits mobiliers (suite)						
Glacier Credit Card Trust	20 septembre 2031	4,565 %	300 000	300 000	300 000	
GMF Canada Leasing Trust	20 août 2031	3,489 %	855 000	855 000	866 850	
WTH Car Rental ULC	20 février 2027	6,028 %	565 000	565 000	572 204	
Total des titres adossés à des crédits mobiliers				6 656 000	6 848 735	4,1
Titres adossés à des créances hypothécaires						
Beanfield Securitization Issuer, LP	25 mai 2060	5,000 %	898 000	889 183	889 262	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	12 juin 2032	4,400 %	445 000	444 992	448 266	
Total des titres adossés à des créances hypothécaires				1 334 175	1 337 528	0,8
Coûts des transactions				(19 275)		
Total des placements				117 819 182	168 932 422	99,9
Contrats de change à terme, à la juste valeur — position vendeur (tableau A)					(290 685)	(0,2)
Autres actifs (passifs) nets					424 346	0,3
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables					169 066 083	100,0

Tableau A

Contrats de change à terme, à la juste valeur

	Date d'échéance	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Contrats de change à terme, à la juste valeur — position vendeur			
Achat 21 294 234 CAD Vente 15 269 270 USD @ 1,394581	16 septembre 2026	(290 685)	
Total des contrats de change, à terme à la juste valeur — position vendeur		(290 685)	(0,2)

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

1. Organisation du Fonds

Fonds canadien à versement fixe imaxx (le « Fonds ») est une fiducie à capital variable créée le 31 mai 2002 en vertu des lois de la province d'Ontario, aux termes d'une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 21 février 2017, dans sa version modifiée ou complétée à l'occasion. Le siège social du Fonds est situé au 1981, avenue McGill College, bureau 1500, Montréal (Québec).

L'objectif du Fonds est de fournir un flux de revenu mensuel constant et une certaine appréciation du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe canadiens, de parts de fiducies de placement et de placements en actions.

Les catégories A0, A3, A5, F0, F2 et F5 ont été fermées le 28 novembre 2025.

Le Gestionnaire a annoncé son intention de liquider le Fonds. Au 30 juin 2026, aucune date de liquidation n'avait été établie et le processus de liquidation était toujours en cours.

Corporation Fiera Capital (« Fiera Capital » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le fiduciaire et le dépositaire du fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2026 et les états de la situation financière aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025 ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025.

2. Méthodes comptables significatives

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'é émises par le Conseil des normes comptables internationales (« IAS 34 ») *Information financière intermédiaire*.

La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par le Gestionnaire le 20 août 2026.

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation de ces états financiers sont décrites ci-dessous.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Le Fonds classe son portefeuille de placements et de dérivés selon le modèle économique adopté pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers et de dérivés est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels de certains titres de créance du Fonds sont constitués de capital et d'intérêts; toutefois, ces titres ne sont ni détenus dans le but de percevoir les flux de trésorerie contractuels ni détenus à la fois pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour être vendus. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements et les contrats dérivés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évaluée au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, les cotations de courtiers reconnus, la référence à d'autres instruments quasiment identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par le Fonds, sont inscrits dans les états du résultat global. L'écart entre la juste valeur des placements et leur coût au début et à la fin de la période est constaté aux états du résultat global, dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». La différence entre le produit de la vente et le coût des placements est inscrite dans les états du résultat global, dans « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Trésorerie

La trésorerie (découvert bancaire) est évaluée au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur.

Revenus

Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont constatés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution respectivement. Le remboursement de capital provenant des fiducies de placement réduit le coût du titre. Les revenus de dividendes étrangers et les distributions étrangères reçues des fiducies de placement sont comptabilisés au montant brut. Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrits sous « Dividendes » dans les états du résultat global.

Le revenu d'intérêts correspond aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupons détachés qui sont amorties selon la méthode linéaire. Les revenus d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut. Le revenu d'intérêts est inscrit sous « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

Les distributions reçues des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite sont constatées à la date de distribution et sont incluses sous « Distributions provenant de fonds sous-jacents » et « Revenu (perte) net des sociétés en commandite » dans les états du résultat global.

Les gains ou les pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements.

Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories, le cas échéant, selon la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut utiliser une gamme d'instruments financiers dérivés comme les contrats à terme normalisés, les contrats à terme, les options, les swaps et les contrats de différence aux fins de couverture ou à d'autres fins, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée en tenant compte de l'incidence de conventions-cadres de compensation exécutoires, le cas échéant.

a) Contrats à terme normalisés

Pour s'exposer davantage à différents marchés financiers, le Fonds peut recourir à des contrats à terme normalisés, inscrits sous « Dépôt de marge (marge à payer) sur contrats à terme normalisés » et « Contrats à terme normalisés à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés aux contrats à terme normalisés sont inscrits dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global jusqu'au moment où les contrats sont liquidés ou viennent à échéance, après quoi les gains (pertes) sont réalisés et comptabilisés en tant que « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global. Les contrats à terme normalisés sont comptabilisés à leur juste valeur selon le cours de clôture.

Le Fonds peut aussi recourir à des contrats à terme normalisés avec règlements quotidiens en espèces. Dans ce cas, toute différence entre la valeur de clôture à la date d'évaluation courante et la valeur de clôture à la date d'évaluation précédente, est enregistrée dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés ». Tout montant à recevoir (à payer) au règlement de ces contrats à terme normalisés est reflété dans les états de la situation financière sous « Dépôt de garantie (marge à payer) sur contrats à terme normalisés ».

b) Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont inscrits sous « Contrats de change à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés à ces contrats de change à terme sont inscrits dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ». La juste valeur des contrats de change à terme correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » et sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme » dans les états du résultat global.

c) Contrats à terme sur obligations

La valeur des contrats à terme sur obligations est calculée d'après tout gain ou perte, le cas échéant, qui serait réalisé si la position était dénouée à la date d'évaluation. La plus-value (moins-value) latente qui en résulte alors est présentée sous « Contrats à terme sur obligations à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains ou pertes associés aux contrats à terme sur obligations sont inscrits sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global jusqu'au dénouement ou à la livraison des contrats, auquel moment les gains ou pertes sont réalisés et présentés sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global.

d) Options achetées

Les options détenues sont évaluées au cours de clôture. Les options achetées sont inscrites sous « Contrats d'options à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les primes versées pour l'achat d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que perte réalisée à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options achetées sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut vendre des options détenues avant la date d'exercice. La différence entre la prime versée et le produit de la vente est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Lorsque le Fonds exerce une option d'achat, la prime versée est ajoutée au coût des titres sous-jacents achetés. Lorsque le Fonds exerce une option de vente, la différence entre le produit de la vente des titres sous-jacents, déduction faite de la prime versée, et le coût de ces titres est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Ces gains ou pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

e) Options vendues

Les obligations découlant de la vente d'options sont présentées en diminution du portefeuille. Les options vendues sont inscrites sous « Contrats d'options à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les actions sont évaluées au cours de clôture à la date d'évaluation. Les primes reçues pour la vente d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que gains réalisés à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options vendues sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut être libéré de son obligation avant l'exercice de l'option en liquidant sa position. La différence entre le montant de la prime reçue et celui versé au moment de clore l'opération est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si un porteur d'options d'achat d'actions exerce son droit d'acheter les titres sous-jacents, le Fonds doit livrer les titres ou des liquidités au prix d'exercice. La différence entre le produit de la vente de titres, majoré de la prime, et le coût de ces titres est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si le porteur d'une option de vente exerce son droit de vendre les titres sous-jacents, le Fonds doit acheter ces titres au prix d'exercice. Le coût de ces titres correspond au prix d'exercice déduction faite de la prime reçue. Ces gains ou pertes sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

f) Contrats de swaps

Les contrats de swaps sur défaillance, les contrats de swaps de taux d'intérêt, les contrats de swaps de devises et les contrats de swaps sur le rendement total sont évalués à leur juste valeur quotidienne en fonction d'évaluations provenant de fournisseurs indépendants, notamment des bourses reconnues ou des cotations obtenues de teneurs de marchés et sont inscrits sous « Dépôt de marge sur les Swaps », « Marge à payer sur swaps » et « Swaps, à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les variations de la juste valeur dans les conventions de swaps sont constatées à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des swaps » dans les états du résultat global. Les primes reçues ou versées en vertu des conventions de swaps sont incluses dans le calcul du revenu d'intérêts à distribuer. Lorsque les conventions de swaps arrivent à échéance ou sont dénouées, les gains ou les pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les swaps » dans les états du résultat global.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

g) Contrats de différence

Les contrats de différence sont évalués à leur juste valeur quotidienne en fonction d'évaluations provenant de fournisseurs indépendants, notamment des bourses reconnues ou des cotations obtenues de teneurs de marchés et sont inscrits sous « Contrats de différence, à la juste valeur », « Montant à recevoir de la contrepartie sur les contrats de différence » et « Montant à payer à la contrepartie sur les contrats de différence » dans les états de la situation financière. Les variations de la juste valeur dans les conventions de contrats de différence sont constatées à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de différence » dans les états du résultat global. Lorsque les contrats de différence sont dénoués ou réinitialisés, les gains ou les pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de différence » dans les états du résultat global.

Prêts de titres

Le Fonds peut participer à des programmes de prêts de titres et dans ce cas, le revenu tiré du prêt de titres est présenté au poste « Revenus de prêts de titres » dans les états du résultat global et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer est inscrite dans les états de la situation financière à titre de « Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés » ou de « Garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres ».

Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés dans les états de la situation financière puisque pratiquement tous les risques et avantages associés à la détention de ces titres sont maintenus. Pour limiter le risque que la contrepartie manque à ses engagements, le Fonds obtient des garanties représentant au moins 102 % de la valeur du contrat, déterminée chaque jour en fonction de la juste valeur des titres prêtés le jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre de transactions de prêt de titres ne sont pas comptabilisés dans les états de la situation financière puisque presque aucun des risques et avantages liés à la détention de ces titres n'a été transféré au Fonds. Les garanties peuvent inclure uniquement des sommes en trésorerie, des titres admissibles (y compris des obligations du gouvernement du Canada, des États-Unis et des bons du Trésor américains) ou des titres qui peuvent être convertis immédiatement en titres identiques à ceux qui ont été prêtés.

Les garanties en trésorerie reçues ou à verser sont présentées dans les états de la situation financière à titre de « Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés » ou de « Garantie en trésorerie à verser pour les titres prêtés ». Les titres prêtés continuent d'être inscrits dans l'inventaire du portefeuille.

La juste valeur des titres prêtés est déterminée à la clôture des activités à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant.

Voir la note 12 « Prêts de titres » pour ce qui est de la valeur des titres prêtés et des garanties reçues.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés dans les états de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a :

- un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser les sommes comptabilisées et
- une intention de procéder à un règlement net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Fonds dispose du droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif ou un passif financier lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- le droit est exécutoire dans le cours normal des activités et
- le droit est exécutoire en cas de défaut de paiement, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur le marché hors cote peuvent également être assujettis à des conventions-cadres de compensation ou autres accords similaires qui ne répondent pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais permettent tout de même la compensation de sommes connexes dans certaines circonstances, notamment en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

Voir la note 11 « Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés », pour de plus amples renseignements sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés dans les états de la situation financière et assujettis à une convention-cadre de compensation ou à un autre accord similaire.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds. Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les opérations d'achat et de vente de titres, de même que les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les gains et les pertes de change réalisés et latents liés à la trésorerie, aux autres actifs et passifs financiers sont inclus respectivement à titre de « Gain (perte) net réalisé sur les devises » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises » dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours des périodes.

Impôts

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire et son année d'imposition se termine le 15 décembre.

Le Fonds n'est pas imposé sur le revenu net et les gains en capital nets qui sont distribués aux porteurs de parts rachetables. La totalité des revenus de placement du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de tout exercice fiscal doivent être distribués aux porteurs de parts rachetables de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le revenu. Par conséquent, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital ne se reflète pas à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds peut être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Les pertes en capital sont calculées sur une base nette et peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire les gains en capital imposables futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pendant 20 ans afin de réduire les revenus de placement futurs et les gains en capital imposables. Voir la note 10 « Impôts sur le revenu et les gains en capital » pour de plus amples renseignements.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

Émission et rachat de parts rachetables

Les parts rachetables sont émises et rachetées à leur valeur liquidative le dernier jour ouvrable de chaque période d'évaluation au cours de laquelle des demandes de souscription ou de rachat de parts ont été reçues par le fiduciaire dans les délais prescrits par la convention de fiducie.

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Les distributions sont comptabilisées par le Fonds lorsqu'elles sont déclarées.

Les distributions de revenu net de placement et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Revenu net de placement » et « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Gains en capital nets » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions versées en excédent du revenu net et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Remboursement de capital » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions réinvesties et les distributions théoriques sont respectivement inscrites comme « Transactions sur parts rachetables – Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables » et « Transactions sur parts rachetables – Distributions capitalisées » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Entités d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés* puisqu'il réunit les conditions suivantes :

- a) Le Fonds a obtenu des capitaux dans le but de fournir aux investisseurs des services de gestion de placements.
- b) L'objectif d'affaire du Fonds, qui a été communiqué directement aux investisseurs, est d'investir dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values et de revenus de placement.
- c) Le rendement des placements est mesuré et évalué sur la base de la juste valeur.

Ainsi, tous les investissements dans des filiales, entreprises associées et coentreprises ont été évalués à la JVRN.

Conformément à IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, le Fonds doit communiquer certains renseignements sur les placements qu'il détient dans d'autres entités, notamment des filiales, des entreprises associées ou des entités structurées.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité s'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ou s'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles le Fonds exerce une influence notable et non un contrôle.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur dominant pour établir qui contrôle l'entité. Le Gestionnaire a déterminé que tous ses investissements dans des fonds sous-jacents, des sociétés en commandite, des placements indexés, des véhicules d'actifs cadres, des titres adossés à des créances hypothécaires ainsi que des titres adossés à des crédits mobiliers sont des investissements dans des entités structurées, à moins que le type de relation ne soit autrement spécifié.

Voir la note 7 « Entités structurées » et la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements au sujet des placements dans des entités d'investissement.

Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (« IFRS 18 »), a été publiée en avril 2024 et s'applique aux exercices annuels ouverts à compter du 1 janvier 2027. IFRS 18 remplace IAS 1 et introduit de nouvelles exigences relatives à la présentation des revenus et des charges dans l'état du résultat net, notamment des catégories prescrites pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, de nouveaux sous-totaux définis, des principes renforcés de ventilation ainsi que des obligations d'information supplémentaires concernant les mesures de performance définies par la direction (MPDD).

IFRS 18 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la comptabilisation ou l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers du Fonds. Toutefois, la nouvelle norme pourrait entraîner des modifications à la présentation de certains postes dans les états financiers du Fonds. Le Gestionnaire évalue actuellement ces incidences et appliquera les nouvelles exigences de présentation et d'information au cours de la période où la norme entrera en vigueur.

Les autres normes comptables nouvelles ou modifiées qui ont été publiées mais ne sont pas encore en vigueur ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

3. Jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cotations de courtiers obtenues par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignantes ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et révisés de façon périodique par l'équipe compétente du Gestionnaire. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, le cas échéant.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien son propre risque de crédit que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 2 « Méthodes comptables significatives » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Afin de classer et d'évaluer les placements détenus par le Fonds, le Gestionnaire est tenu de poser des jugements importants concernant le modèle économique adopté pour le portefeuille de placements et de dérivés. Le Gestionnaire a déterminé que, selon le modèle économique du Fonds, le portefeuille est géré et la performance est évaluée en fonction de la juste valeur, conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*.

4. Parts rachetables

Structure du capital

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts rachetables et un nombre illimité de parts rachetables (les « parts ») au sein de chaque catégorie. Chaque part rachetable d'une catégorie confère à son porteur le droit de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour la catégorie donnée. Des fractions de parts peuvent également être émises.

Le Fonds comprend plus d'une catégorie de parts. Chaque catégorie de parts peut présenter sa propre structure de frais. Chaque part confère à son porteur un vote et une participation égale aux distributions versées par le Fonds dans toutes les catégories et, advenant la liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts après acquittement des passifs courants. Une fraction de part confère à son porteur une participation proportionnelle, mais ne lui donne pas un droit de vote.

Les droits et conditions rattachés aux parts ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de la législation sur les valeurs mobilières applicables à ces parts, et aux dispositions des statuts de la déclaration de fiducie.

Le Gestionnaire gère le capital du Fonds conformément à son objectif de placement. Le Fonds vise à investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour effectuer les rachats.

Parts émises et en circulation

Les parts du Fonds sont composées d'un nombre illimité de parts autorisées. Les parts sont émises et rachetables en fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations, à la discrétion des porteurs de parts.

	Nombre de parts rachetables – au début de la période	Parts rachetables émises	Parts rachetables réinvesties	Parts rachetables rachetées	Nombre de parts rachetables – à la fin de la période
Catégorie A0					
2026	—	—	—	—	—
2025	95 688	—	—	(3 804)	91 884
Catégorie A2					
2026	484	—	8	—	492
2025	4 318 512	22 010	48 761	(606 759)	3 782 524
Catégorie A3					
2026	—	—	—	—	—
2025	22 080	—	105	—	22 185
Catégorie A5					
2026	—	—	—	—	—
2025	1 064 248	3 320	16 579	(96 791)	987 356
Catégorie F0					
2026	—	—	—	—	—
2025	8 806	25	—	(678)	8 153
Catégorie F2					
2026	—	—	—	—	—
2025	202 163	2 726	1 523	(11 871)	194 541
Catégorie F5					
2026	—	—	—	—	—
2025	32 427	3 592	845	(661)	36 203
Catégorie O					
2026	10 193 555	63 065	—	(445 140)	9 811 480
2025	9 687 863	81 243	—	(415 021)	9 354 085

Évaluation des parts rachetables

Le Gestionnaire calcule l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part chaque jour pour chaque catégorie de parts en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le revenu net de placement et les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables additionnelles, à moins que le porteur de parts ait pris d'autres arrangements avec le Gestionnaire, sur la base de ce qui suit :

Catégories A2, A3, A5, F2 et F5

Type de distribution	Base de distribution
Distribution de revenu net de placement	Mensuelle
Distribution de gains en capital nets réalisés	Mensuelle

Catégories A0 et F0

Type de distribution	Base de distribution
Distribution de revenu net de placement	Annuelle
Distribution de gains en capital nets réalisés	Annuelle

Les distributions pour la Catégorie O sont à la discrétion du gestionnaire.

Les distributions annuelles ont lieu chaque année en décembre.

Les distributions discrétionnaires peuvent survenir à une date d'évaluation, tel que convenu par le Gestionnaire.

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers dans les états de la situation financière, car le Fonds est tenu de distribuer ses revenus afin de réduire ses impôts, si bien qu'il ne dispose d'aucun moyen d'éviter les distributions en trésorerie et, d'autre part, le Fonds est composé de catégories multiples avec des caractéristiques qui ne sont pas identiques.

5. Frais de gestion et autres frais

Le Gestionnaire est responsable de la gestion, de la supervision et de l'administration du Fonds et prend toutes les décisions d'investissement.

Frais de gestion

Le Fonds pourrait payer des frais de gestion au Gestionnaire en fonction des responsabilités assumées par le Gestionnaire pour le Fonds, conformément à la convention de fiducie. Ces frais ne comprennent ni les taxes applicables ni les droits de garde.

Calcul

Le Fonds doit verser au Gestionnaire des frais de gestion. Ces frais équivalent aux taux de la valeur liquidative des Catégories, se trouvant dans le tableau ci-dessous, divisé par 365 jours, selon le calcul du Gestionnaire à chaque jour d'évaluation.

	Taux annuel %
Catégorie A*	1,95
Catégorie F*	1,00
Catégorie O†	—

† Les frais de gestion annuels de cette catégorie sont tels que convenus par le gestionnaire et le porteur de parts et sont calculés et facturés à l'extérieur du Fonds.

Ces frais de gestion sont payables mensuellement.

* Les catégories A0, A3, A5, F0, F2 et F5 ont été fermées le 28 novembre 2025.

Primes de rendement

Le Fonds n'est pas assujéti aux primes de rendement.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, le cas échéant, constituent des frais de gestion encourus auprès de gestionnaires de sociétés en commandite dans lesquelles le Fonds a investi.

Autres frais

Le Fonds acquitte ses propres charges d'exploitation, pouvant inclure, entre autres les frais de courtage, les droits de garde, les frais de communication aux porteurs de parts rachetables, les droits de dépôt et les frais de comptabilité de fonds, les frais de conversion, de même que les honoraires juridiques et d'audit. Le Gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Le Gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le Gestionnaire, le cas échéant, sont présentés sous « Charges abandonnées ou absorbées par le Gestionnaire » dans les états du résultat global.

6. Opérations avec des parties liées

Fiera Capital est le Gestionnaire du Fonds aux termes de la convention d'administration. Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit ou fait en sorte qu'on lui fournisse tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont il a besoin pour bien fonctionner.

Le Fonds peut avoir reçu des revenus ou payé des charges d'exploitation de fonds sous-jacents gérés par Fiera Capital et/ou de sociétés en commandite gérées par des entités détenues par Fiera Capital.

Les frais de gestion, de rendement, d'administration et de comptabilité du Fonds présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, sont engagés par le Fonds avec Fiera Capital.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

Les tableaux suivants comprennent, le cas échéant, les revenus et/ou charges présentés dans les états du résultat global et les montants à recevoir et/ou charges à payer présentés dans les états de la situation financière engagés par le Fonds à l'égard de ces parties liées.

	30 juin 2026 \$	31 décembre 2025 \$
Charges		
Frais de gestion	41	451 455
Frais de comptabilité de fonds	5 385	9 370
Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire	(225 371)	(168 625)
	Au 30 juin 2026 \$	Au 31 décembre 2025 \$
Montants à recevoir		
Montants à recevoir du gestionnaire	131 520	216 412
Montants à payer		
Frais de gestion à payer	42 761	42 719
Frais de comptabilité de fonds à payer	2 376	4 702

7. Entités structurées

Aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, le Fonds n'avait aucune participation dans des placements indexés, des fonds sous-jacents, les séries des fonds sous-jacents, des sociétés en commandite et les séries des sociétés en commandite.

8. Autres rémunérations versées aux courtiers

Au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, aucune commission en nature n'était incluse dans les coûts de transactions présentés dans les états du résultat global, le Fonds n'ayant versé aucune commission en nature au courtier.

Les commissions en nature sont des ententes selon lesquelles les coûts de transactions payés par le Fonds dans le cadre d'opérations sur titres donnent lieu à la fourniture de services de recherche et de services connexes par les courtiers au gestionnaire. Le coût de ces services est inclus dans les coûts de transaction payés par le Fonds.

9. Informations à fournir sur les instruments financiers

Hiérarchie des justes valeurs

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie selon trois niveaux hiérarchiques :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité peut accéder à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Les techniques d'évaluation sont fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement (soit les prix) ou indirectement (soit les données dérivées de prix); et
- Niveau 3 : Les techniques d'évaluation sont fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas observables sur le marché (données non observables).

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement hiérarchique sera déterminé en fonction du niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Classement au sein de la hiérarchie des justes valeurs

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Titres du marché monétaire

Les titres du marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres de marché monétaire sont généralement classés au niveau 2. Les bons du Trésor des gouvernements fédéraux canadiens et américains sont classés au niveau 1.

Dépôts bancaires

Les dépôts bancaires représentent de l'argent investi en toute sécurité dans des comptes d'épargne détenus auprès d'institutions bancaires canadiennes. Il s'agit de placements liquides, généralement court terme et présentant un faible risque. Les dépôts bancaires sont classés niveau 1.

Obligations et débentures

Les obligations et débentures proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les obligations et débentures sont généralement classées au niveau 2. Dans le cas des obligations et des débentures du secteur privé, lorsque les caractéristiques des titres comparables utilisés dans les modèles de flux de trésorerie actualisés ne sont pas observables, ils sont classés au niveau 3.

Actions

Les actions, qui peuvent inclure les bons et les reçus de souscription, sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne se négocient pas fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2. Les bons et reçus de souscription non cotés sont évalués selon le modèle Black-Scholes ou d'autres méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité et sont généralement classés au niveau 2.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

Placements indexés

Les placements indexés sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains placements indicels ne sont pas négociés fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2.

Prêts

Les prêts se composent principalement de prêts à terme et de prêts aux sociétés.

Les prêts à terme sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation des prêts à terme sont généralement observables, elles sont habituellement classées au niveau 2. Dans le cas des prêts à terme, lorsque les caractéristiques des titres comparables utilisés dans les modèles de flux de trésorerie actualisés ne sont pas observables, ils sont classés au niveau 3.

Les prêts aux sociétés se composent principalement de prêts privés à des sociétés et sont généralement évalués à leur valeur nominale. Comme les données d'entrée significative aux fins de l'évaluation sont généralement non observables, les prêts aux sociétés sont habituellement classés au niveau 3. Si les données d'entrée peuvent être observables, ils sont classés au niveau 2.

Titres adossés à des crédits mobiliers, titres adossés à des créances hypothécaires et véhicules d'actifs cadres

Les titres adossés à des crédits mobiliers, les titres adossés à des créances hypothécaires et les véhicules d'actifs cadres comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables pour les titres adossés à des crédits mobiliers et les titres adossés à des créances hypothécaires, ils sont habituellement classés au niveau 2. Dans le cas des titres adossés à des crédits mobiliers et des titres adossés à des créances hypothécaires, lorsque les caractéristiques des titres comparables utilisés dans les modèles de flux de trésorerie actualisés ne sont pas observables, ils sont classés au niveau 3. Les données d'entrée pour les véhicules d'actifs cadres sont généralement non observables et par conséquent sont classés au niveau 3 et si les données d'entrée deviennent observables, ils sont classés au niveau 2.

Fonds sous-jacents et sociétés en commandite

Les fonds sous-jacents publics et les sociétés en commandite sont classés au niveau 2 lorsque leur prospectus n'est pas restreint et que leur prix, fourni par l'administrateur du Fonds ou l'agent de transfert, est observable et fiable. Étant donné que certains fonds sous-jacents et certaines sociétés en commandite ne sont pas publics, leur prix est établi à partir des déclarations du Gestionnaire ou de l'administrateur et ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire des placements s'appuie sur l'évaluation figurant dans les derniers états financiers disponibles ou dans les relevés de compte de capital fournis par les fonds sous-jacents pour en déterminer la juste valeur, à moins que le Fonds ait des motifs de croire qu'une telle évaluation ne représente pas la meilleure approximation possible de la juste valeur. Dans un tel cas, le Fonds se réserve le droit d'attribuer à ces investissements une juste valeur différente de celle fournie par le fonds sous-jacent. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter :

- La date du rapport du fonds sous-jacent peut ne pas coïncider avec la date de clôture du Fonds ;
- Le rapport du fonds sous-jacent peut être basé sur des principes qui diffèrent des principes de juste valeur énoncés dans la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*;
- Le gestionnaire de placements et le Fonds pourraient disposer d'autres données observables ou non observables qui indiqueraient la nécessité d'apporter des modifications à la juste valeur de certains placements dans des sociétés détenues en portefeuille qui figurent dans le rapport des fonds sous-jacents.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme, de contrats à terme sur obligations, de contrats à terme normalisés, de contrats d'options, de contrats de différence, de contrats de swaps de taux d'intérêt et de contrats de swaps sur défaillance de crédit. Les contrats pour lesquels les écarts de taux de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur se classent au niveau 2. Les options et contrats à terme négociés en bourse sont classés au niveau 1. Les options non cotées sont généralement classées au niveau 2.

Les contrats de change à terme sont évalués au moyen du taux de change à terme correspondant à la fin de la journée de négociation et comptabilisés comme la différence entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et la juste valeur à la date de création du contrat.

Indépendamment du type de placements, les instruments financiers dont l'évaluation de la juste valeur nécessite l'utilisation de données d'entrées significatives non observables sont classés au niveau 3. Les instruments financiers peuvent aussi être classés au niveau 3 si leurs prix ne sont plus basés sur des données observables.

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs (passifs) financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux et, le cas échéant, incluent les investissements donnés en garantie qui sont présentés séparément de l'inventaire du portefeuille. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite à la note 2 « Méthodes comptables significatives ».

	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat au 30 juin 2026			
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actif				
Titres du marché monétaire	1 504 525	—	—	1 504 525
Obligations et débentures	—	24 219 662	—	24 219 662
Actions	135 021 972	—	—	135 021 972
Titres adossés à des crédits mobiliers	—	6 848 735	—	6 848 735
Titres adossés à des créances hypothécaires	—	1 337 528	—	1 337 528
Total de l'actif	136 526 497	32 405 925	—	168 932 422
Passif				
Contrats de change à terme	—	(290 685)	—	(290 685)
Total du passif	—	(290 685)	—	(290 685)

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat au 31 décembre 2025			
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actif				
Titres du marché monétaire	3 201 751	—	—	3 201 751
Obligations et débentures	—	24 400 163	—	24 400 163
Actions	132 212 398	—	—	132 212 398
Titres adossés à des crédits mobiliers	—	6 548 938	—	6 548 938
Titres adossés à des créances hypothécaires	—	1 379 833	—	1 379 833
Contrats de change à terme	—	149 442	—	149 442
Total de l'actif	135 414 149	32 478 376	—	167 892 525
Passif				
Contrats de change à terme	—	(240)	—	(240)
Total du passif	—	(240)	—	(240)

Transferts entre les niveaux

Au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux.

Classification de niveau 3

Le Fonds détient des instruments financiers qui ont été classés au niveau 3. La juste valeur a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La substitution d'une ou plusieurs données provenant de l'application de ces techniques par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur de ces placements. Le tableau suivant présente l'explication du classement de la juste valeur au niveau 3 :

	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Données d'entrées non observables	Intervalle de valeur des données
	30 juin 2026 \$	31 décembre 2025 \$			
Instruments financiers					
Constellation Software, Inc.	—	—	Évaluation d'actif	Valeur de la compagnie	—
Pourcentage de la valeur liquidative	0,0 %	0,0 %			

Le placement de niveau 3 présenté ci-dessus est évalué à néant aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025. Aucun achat, aucune vente, aucun transfert ni aucun gain ou perte non réalisé n'ont été comptabilisés à l'égard de ce placement au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 31 décembre 2025.

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant résume le rapprochement des mouvements des instruments financiers classés au niveau 3 entre le début et la fin des exercices:

	Au 30 juin 2026 \$	Au 31 décembre 2025 \$
Solde du début	—	—
Achats de placements	—	—
Solde de fin	—	—
Variation de la plus-value (moins value) latente des actifs de niveau 3 détenus à la fin de la période incluse dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente	—	—

Entités structurées

Les justes valeurs des placements indexés, des titres adossés à des crédits mobiliers, des titres adossés à des créances hypothécaires, des véhicules d'actifs cadres, des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite dans les tableaux « Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » représentent également l'exposition maximale aux pertes découlant des placements dans des entités structurées.

Risques découlant des instruments financiers

Les activités du Fonds exposent ce dernier à divers types de risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à en atténuer les incidences potentiellement négatives sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques du Fonds. Mensuellement, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est également réalisée par le directeur général principal, plateformes des marchés privés, et son équipe de gestion des risques d'investissement.

Si le Fonds investit dans des placements indexés, des fonds sous-jacents et/ou des sociétés en commandite, il pourrait être indirectement exposé aux risques découlant des instruments financiers selon le type de titres détenu. La décision d'acheter ou de vendre des titres d'un placement indexé, d'un fonds sous-jacent et/ou d'une société en commandite est prise en fonction des objectifs de placement du Fonds, généralement selon une stratégie précise de répartition de l'actif. Seule l'exposition directe aux risques liés aux instruments financiers du Fonds est présentée, sauf indication contraire.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'un changement de variables de risque pertinentes, telles que les taux de change, les taux d'intérêt et le cours des actions.

Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

i) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement la trésorerie, les montants à recevoir en devises et les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et fonds sous-jacents). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Le Fonds est exposé à un risque de change lorsqu'il détient des actifs et/ou des passifs libellés en monnaies autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds, alors que la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctue selon les taux de change applicables en vigueur. Généralement, lorsque le dollar canadien diminue par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. Lorsque le dollar canadien augmente par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers diminue.

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et passifs financiers (incluant le montant nominal des contrats à terme, la juste valeur des contrats à terme normalisés et des contrats d'options, le cas échéant). Les positions acheteur sont présentées dans « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net », alors que les positions vendeur sont présentées dans les « Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Les tableaux suivants indiquent les devises auxquelles le Fonds est exposé de façon importante, en dollars canadiens, ainsi que les montants nominaux des contrats à terme de gré à gré et contrats à terme normalisés, s'il y a lieu. Les tableaux indiquent également l'impact potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou baissé de 5 % par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables restant constantes.

Au 30 juin 2026				
Devise	Actifs financiers \$	Passifs financiers \$	Exposition nette \$	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
Dollar américain	59 898 465	64 940 730	(5 042 265)	+/-252 000
L'exposition nette est composée de :				
Éléments non-monétaires			16 508 528	
Éléments monétaires			(21 550 793)	
Au 31 décembre 2025				
Devise	Actifs financiers \$	Passifs financiers \$	Exposition nette \$	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
Dollar américain	62 621 178	64 136 638	(1 515 460)	+/-76 000
L'exposition nette est composée de :				
Éléments non-monétaires			32 408 308	
Éléments monétaires			(33 923 768)	

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la juste valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le Gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la durée effective moyenne de son portefeuille de titres portant intérêt.

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend la liste des actifs et des passifs financiers du Fonds à la juste valeur classés en fonction de la date de réévaluation contractuelle ou de la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux. Le tableau illustre également l'incidence sur l'actif net

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025 des taux d'intérêt en vigueur, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables étant demeurrées constantes.

	Moins d'un an \$	1 à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Total \$	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
30 juin 2026	3 180 376	7 858 787	12 423 536	10 447 751	33 910 450	+/-2 309 000
31 décembre 2025	5 036 562	10 198 743	8 369 430	11 925 950	35 530 685	+/-2 235 000

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

iii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Tous les placements dans des titres comportent des risques de pertes. Le Gestionnaire gère ce risque en sélectionnant judicieusement les titres et autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont exposés au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, les estimations de l'impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le Gestionnaire d'après le coefficient bêta prévu ou historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après :

	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Variation du prix %	30 juin 2026 \$	31 décembre 2025 \$
Indices de référence			
Indices mixtes moyens pondérés	+/-10	+/-5 057 000	+/-8 578 000
Indice composé S&P/TSX (80%)			
Indice Univers FTSE Canada Bond (20%)			

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

b) Risque de concentration

Le risque de concentration se décrit comme étant le risque qu'un ou quelques éléments, tels qu'un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie, dictent la majeure partie du rendement ou de la volatilité du Fonds. Ce risque est réduit durant l'élaboration de la politique de placement en exigeant une diversification minimale au niveau des titres, des émetteurs, des secteurs et des catégories d'actifs le cas échéant. Le Gestionnaire détermine la concentration en se basant sur l'objectif de placement du Fonds.

Le tableau qui suit résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

	30 juin 2026 %	31 décembre 2025 %
Segment de marché		
Titres du marché monétaire		
Titres du marché monétaire canadiens		
Bons du Trésor canadiens	0,9	1,9
Obligations et débentures		
Obligations et débentures canadiennes		
Fédérales	3,4	4,2
Provinciales	1,2	1,2
Sociétés	8,4	8,4
Obligations et débentures américaines		
Sociétés	1,2	0,7
Obligations et débentures étrangères		
France	0,1	—
Actions		
Actions ordinaires		
Actions ordinaires canadiennes		
Services de communication	3,8	3,7
Biens de consommation discrétionnaire	5,4	5,4
Biens de consommation de base	10,8	7,0
Énergie	1,3	—
Services financiers	21,2	16,2
Industries	19,6	17,1
Technologies de l'information	5,6	7,7

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Segment de marché	%	%
Matières premières	2,3	2,2
Actions ordinaires américaines		
Biens de consommation discrétionnaire	2,9	5,4
Biens de consommation de base	1,9	1,7
Services financiers	0,4	1,4
Technologies de l'information	4,6	7,6
Actions ordinaires étrangères		
Irlande	—	1,2
Suisse	—	1,9
Titres adossés à des crédits mobiliers	4,1	3,9
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,8	0,8
Contrats de change à terme – position acheteur	—	0,1
Contrats de change à terme – position vendeur	(0,2)	—
Autres actifs (passifs) nets	0,3	0,3
	100,0	100,0

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du Gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transactions sur instruments financiers

Le risque de crédit propre au Fonds et celui de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties ne respecte pas ses obligations.

Cependant, le recours à des dépositaires et à des courtiers principaux qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des délais peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds peut aussi conclure aussi des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit associé à ces opérations, le cas échéant, est considéré comme minime étant donné que la valeur de la garantie détenue par le Fonds en espèces ou en titres doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

Le Fonds investit dans des actifs financiers dont les notations de crédit sont principalement attribuées par S&P Global Ratings (« S&P »). Si la notation de S&P n'est pas disponible, une notation de crédit est obtenue auprès des agences de notation suivantes : Moody's, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») ou Fitch. De façon générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, moins il est susceptible de faillir à ses obligations.

	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Notation	30 juin 2026	31 décembre 2025
	%	%
AAA+/AAA/AAA-	6,6	7,9
AA+/AA/AA-	1,1	0,7
A+/A/A-	5,4	5,5
BBB+/BBB/BBB-	6,3	6,3
Non cotés	0,7	0,7
	20,1	21,1

Instruments financiers dérivés	30 juin 2026	31 décembre 2025
Les contreparties aux instruments financiers dérivés ont une notation de crédit égale ou supérieure à :	A	A

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les parts sont rachetables au gré du porteur. Toutefois, le Gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Le Fonds est exposé chaque jour à des rachats de parts en espèces.

La majorité des passifs restants viennent à échéance au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était négligeable. La majorité des actifs du Fonds sont dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif, dont il peut facilement se départir). Le Gestionnaire prend les mesures nécessaires afin d'honorer les demandes de rachat de parts.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026 et 2025 (non audité)

10. Impôts sur le revenu et les gains en capital

Aux 15 décembre 2025 et 2024, le Fonds n'affichait pas de pertes en capital ou de pertes autres qu'en capital pouvant être reportées.

11. Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés

Le Fonds a conclu diverses conventions-cadres de compensation et autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour les états de la situation financière dans le cadre normal de ses activités. Cependant, ces accords permettent d'effectuer la compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, le Fonds n'avait pas de positions importantes et/ou de positions en actifs dérivés et passifs dérivés à compenser.

12. Prêts de titres

Aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, le Fonds ne participe à aucune entente de prêt de titres.

13. Éventualités et engagements

Aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, le Fonds n'a aucune éventualité ni aucun engagement.

14. Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part pour les transactions et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part selon les Normes IFRS de comptabilité.

(Cette page est laissée en blanc intentionnellement)

(Cette page est laissée en blanc intentionnellement)

Nous joindre

Canada

Montréal

Corporation Fiera Capital
1981, avenue McGill College
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 0H5
Canada
T +1 800 361-3499 (Sans frais)

Calgary

Corporation Fiera Capital
255, 5e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2100
Calgary (Alberta) T2P 3G6
Canada
T +1 800 994-9002 (Sans frais)

Toronto

Corporation Fiera Capital
200, rue Bay
Bureau 3800, Tour sud
Toronto (Ontario) M5J 2J1
Canada
T +1 403 699-9000

États-Unis

New York

Fiera Capital Inc.
477 Madison Avenue,
Suite 720
New York, NY 10022
United States
T +1 212 300-1600

Boston

Fiera Capital Inc.
200 State Street,
Suite 405
Boston, MA 02109
United States
T +1 857 264-4900

Dayton

Fiera Capital Inc.
10050 Innovation Drive,
Suite 120
Dayton, OH 45342
United States
T +1 937 847-9100

Europe

Londres

Fiera Capital (UK) Limited
3rd Floor, Queensberry House
3 Old Burlington Street
London W1S 3AE, United Kingdom
T +44 20 7518 2100

Francfort

Fiera Capital (Germany) GmbH
13-19 Neue Rothofstraße
60313 Francfort-sur-le-Main
Allemagne
T +49 69 9202 0750

Zurich

Fiera Capital (Switzerland) GmbH
Office 412, Headquarter
Stockerstrasse 33
8002 Zurich
Switzerland

Moyen-Orient

La Haye

Fiera Capital (Germany) GmbH,
Netherlands Branch
Red Elephant Building, bureau 1.56
Zuid-Hollandlaan 7
2596 AL La Haye,
Pays-Bas

Isle of Man

Fiera Capital (IOM) Limited
6th Floor
Bubble at Clinch's
Lord Street, Douglas
Isle of Man
IM1 4LN

Abou Dabi

Fiera Capital (UK) Limited
Office 518, Cloudspaces
Al Sarab Tower
Al Maryah Island, Abu Dhabi
United Arab Emirates

Asie

Hong Kong

Fiera Capital (Asia) Hong Kong Limited
Suite 3205
No. 9 Queen's Road Central
Hong Kong
T +852 3713 4800

Singapour

Fiera Capital (Asia)
Singapore Pte. Ltd.
6 Temasek Boulevard #38-03
Suntec Tower 4
Singapore 038986

Tokyo

Fiera Capital Asia Japan Limited
xLink Marunouchi Park Building 8F
2-6-1 Marunouchi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-6990
Japan

